

SAMSUNG

Du 16 août au 27 septembre 2021

L'art de l'élégance*

The Frame



Jusqu'à

300€
remboursés

sur une sélection
de TV Lifestyle*



The Serif

* Voir modalités de l'offre au verso ou sur www.samsung.com/fr/offer

© 2021 - Samsung Electronics France. CS 2003. 1 rue Fructidor. 93484 Saint-Ouen Cedex.
RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000€. Visuels non contractuels

CONDITIONS DE L'OFFRE

Pour tout achat ou location entre le **16/08/2021** et le **27/09/2021** inclus, auprès d'une enseigne de vente aux consommateurs, d'un **téléviseur Samsung Lifestyle** neuf parmi les références ci-dessous, Samsung vous rembourse jusqu'à 300€ dans la limite du montant acquitté pour le produit.

	43 pouces (109 cm)	50 pouces (127 cm)	55 pouces (139 cm)	65 pouces (165 cm)	75 pouces (190 cm)
The Frame			200 €	200 €	300 €
The Serif	100 €	100 €	100 €		

• Une seule participation et un seul produit par personne (même nom, même prénom, même adresse postale) et par compte Samsung. Un IBAN ne pourra être utilisé qu'une seule fois.

ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez sur le formulaire de participation en ligne).

• Offre non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits. Offre valable en France ⁽¹⁾ et Monaco.

1 ACHETEZ OU LOUEZ VOTRE TÉLÉVISEUR LIFESTYLE ÉLIGIBLE À L'OFFRE

Achetez ou louez, entre le **16/08/2021** et le **27/09/2021** inclus, un téléviseur Samsung Lifestyle parmi les références éligibles à l'offre, immédiatement disponible(s) en stock lors de l'achat.

2 INSCRIVEZ-VOUS ET PARTICIPEZ EN LIGNE

• Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer et sélectionnez l'offre « SAMSUNG L'art de l'élégance » entre le **16/08/2021** et le **27/10/2021** inclus.

• Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.

• Complétez le formulaire de participation et téléchargez les éléments suivants :

- Votre **preuve de d'achat ou de location** du téléviseur (facture, ticket de caisse, un contrat ou une première facture de location) où sont entourés le prix, la référence du (des) produit(s) acheté(s) ou loué(s) et la date d'achat/location effective (qui peut être différente de la date d'émission de la facture ou de livraison).

- Une **photo lisible de l'étiquette de votre téléviseur, préalablement découpée** sur laquelle figurent le **code-barres** à 13 chiffres et le **numéro de série** commençant par S/N (chiffres et lettres).

- Une **photo lisible de l'étiquette signalétique de votre téléviseur qui se trouve au dos de votre produit**, et sur laquelle figurent les mêmes informations (numéro de série). **Les codes-barres et numéro de série doivent être identiques à ceux présents sur l'étiquette blanche.**

- Une **photo de votre RIB** où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC ⁽²⁾

• Puis validez votre participation en ligne **au plus tard le 27 octobre 2021** inclus.

Vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation.

Tout dossier envoyé par voie postale ne sera pas traité et ne pourra faire l'objet d'un remboursement

3 CONFIRMATION DE DOSSIER

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez un remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 semaines. Notez que votre établissement bancaire peut mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou soumis après le **27 octobre 2021** minuit sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté.

En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

Pour suivre le traitement de votre dossier, rendez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer, sélectionnez l'offre **SAMSUNG L'art de l'élégance** et cliquez sur « Suivre ma participation »

⁽¹⁾ À savoir la France Métropolitaine, les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-Et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin).

Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

⁽²⁾ L'établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union européenne. Sont membres de la zone SEPA (« Single European Payments Area ») tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, la République de Saint Marin et Monaco.

Pour toutes questions sur cette promotion, contactez-nous par chat, mail ou téléphone au 01 48 43 00 00 (appel non surtaxé - du lundi au samedi, de 9h à 20h).

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy/>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>.